

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 Septembre 2021 à 20 H 30**

Le seize Septembre deux mille vingt-et-un, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Verrière des Cordeliers, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 9 Septembre 2021.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

**Présents (Seize) :**

M. Marc DELEIGUE, M. Stéphane ROBERT, Mme Marion CHOFFEL, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, Mme Caroline MUSCELLA, Mme Marie-Thérèse MORAND, M. Pascal DANCETTE, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Corine CHABORD, M. Jean-Marc PALLET, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, Mme Nadine EUKSUZIAN, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Catherine JEANTROUX

**Absents au moment du vote (Trois dont trois pouvoirs) :**

M. Yves DELORME donne pouvoir à M. Marc DELEIGUE  
M. Jacques PRAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre MALSERT  
Mme Lucie DANCETTE donne pouvoir à M Pascal DANCETTE

**Secrétaire de séance :** M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX

**Délibération n° 2021.042 : Délégation du Conseil Municipal au Maire pour l'autoriser à signer les conventions d'occupation du domaine public**

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il convient de mettre en place une convention d'occupation du domaine public pour les « marchands ambulants » précisant les modalités d'utilisation notamment fixer les jours et horaires et autres modalités de cette utilisation.

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à M. le Maire la délégation pour la signature de ces conventions,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **AUTORISE M. le Maire à signer les conventions d'occupation du domaine public concernant les « marchands ambulants » pour la durée de son mandat**

Pour extrait conforme,  
A Sainte-Colombe, le 16 Septembre 2021



Le Maire,  
Marc DELEIGUE

Appichage le 15 octobre 2021